

VILLE DE CHIÈVRES

PRIORITE 3

Tous les villages

 Version initiale

Amélioration des réseaux de transport, multimodalité

 Version actualisée (.. / .. / ...)**1. Description succincte du projet**

Contexte : déplacements TC compliqués entre les villages et Chièvres, augmentation de la demande de moyens de transports alternatifs à la voiture particulière, augmentation du coût des carburants, impact environnemental des véhicules, dépendance à la voiture accentuée par la structure du réseau routier, refonte du réseau en cours de réflexion par le TEC

Nature du projet :

- **Organiser la concertation** entre les autorités communales, les TEC, la SRWT, sur base de l'évolution de l'offre de transport en cours de redéploiement
- **Améliorer les horaires** sur les lignes existantes
- **Améliorer les itinéraires** : connexion des villages en rive gauche vers Chièvres, désenclavement des villages les plus isolés

Public cible : citoyens (en particulier les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de précarité)

Partenaires pressentis : TEC Hainaut, SRWT, Conseil Junior, Commission consultative des Aînés, CCATM

2. Justification du projet

- **Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé**

Besoins identifiés :

- Besoins d'améliorer l'accessibilité des services, en particulier les services dédiés aux personnes 'captives' (jeunes, personnes âgées, personnes en situation de précarité, etc.)
- Besoins de soutenir l'attractivité des activités et des commerces du territoire et de Chièvres en particulier, en améliorant la mobilité des habitants (en diversifiant les modes de transport)
- Besoins de compenser la diminution des services et des commerces dans les villages en améliorant l'accessibilité de Chièvres, bourg encore assez

bien équipé mais difficilement accessible pour les catégories de personnes ne pouvant se déplacer en voiture.

- Besoins de diminuer l'impact environnemental des transports

- **Caractère rural du projet**

La dimension rurale du projet procède de l'amélioration de l'efficacité des réseaux de transport, c'est-à-dire de la création d'un système de transport accessible à tous et permettant à chacun de rencontrer ses besoins en mobilité de manière performante, quel que soit le mode de transport auquel il a recours. La volonté d'apaisement des réseaux de transport – par la diminution du trafic routier – que véhicule ce projet s'inscrit également dans la philosophie de vie rurale.

- **Effets directs et effets multiplicateurs attendus**

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- La valorisation des transports collectifs et l'augmentation des utilisateurs
- La diminution de l'impact financier de la mobilité dans le budget des ménages
- La diminution de l'isolement des groupes sociaux captifs : jeunes, personnes en situation de précarité
- L'amélioration des connexions alternatives intra et extra-communales
- La réduction des émissions de CO²
- L'amélioration du cadre de vie et de la convivialité des espaces publics

- **Projets connexes du PCDR et de la Commune**

6. Mettre en œuvre les recommandations du Schéma de Développement Communal (SDC)

39. Réaliser une étude de sécurisation de la N525

40. Réaliser des aménagements de sécurisation de la N525

41. Réaliser des aménagements de sécurisation du réseau routier

42. Aménager l'ancienne ligne de chemin de fer L81 en voie verte

43. Aménager des itinéraires de mobilité active sécurisés

47. Aménager un espace de coworking

Autres projets communaux :

- **Alternatives éventuelles**

Sans objet

- **Sobriété du projet**

Le projet peut être qualifié de sobre car il vise indirectement (voir 'Effets multiplicateurs attendus') à diminuer la part modale de la voiture et donc les émissions (gaz à effet de serre, nanoparticules) et la consommation de ressources, carbonées ou non.

3. Lien à la stratégie du PCDR

- **Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR**

1. Devenir moteur de transition

A. Par les gestes du quotidien

B. Par des démarches globales

3. Recréer des cœurs de village dynamiques

B. Par l'amélioration de l'offre et de l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements

C. Par la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multimodaux et multifonctionnels

E. Par un système de mobilité convivial, inclusif et sécurisant

- **Liens qualitatifs et quantitatifs**

- **Objectifs connexes avec les autres plans et programmes pertinents**